



Droits de 1ère Inscription Maternelle/Elémentaire : 1.528 €

Droits de 1ère Inscription Collège/Lycée : 1.700 €

non remboursables

**DROITS DE SCOLARITÉ
ANNÉE SCOLAIRE 2025/2026**

NIVEAU	1er Trimestre <i>(Sept. - Déc. 2025)</i>	2ème Trimestre <i>(Janvier - Mars 2026)</i>	3ème Trimestre <i>(Avril - Juin 2026)</i>	Total annuel
Maternelle	2.688 €	2.016 €	2.016 €	6.720 €
Elémentaire	2.478 €	1.858 €	1.858 €	6.194 €
Collège	2.896 €	2.171 €	2.171 €	7.238 €
Lycée	3.077 €	2.307 €	2.307 €	7.691 €

Une déduction pour famille nombreuse est consentie par l'établissement en fonction du nombre d'enfants scolarisés au Lycée (10% pour le 3ème enfant et 50% pour le 4ème et les suivants).

Le paiement s'effectue par trimestre dès réception de la facture.

Les parents qui demandent l'admission de leur enfant au Lycée s'engagent de ce fait à respecter les conditions du Règlement financier.